



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES  
PROCES-VERBAL**

**de la séance du 7 octobre 2014 à 17h15**

Présents : D. Buchs, E. Huysecom, A. Williams, T. Soldati, S. Rudaz, J.-P. Wolf, L. Scapozza, H. Duminil-Copin, P.-A. Cherix, P.-Y. Morgantini, X. Perret, S. Citi, S. Gariglio, D. Lachavanne, A. Castillo, K. Bulundwe, B. Desplands, C. Dubath, J. Moser, L. Marques

**1. Excusés et invités**

Excusés : D. Picard, T. Bürgi, L. Caricchi, A. Moscariello, E. Samankassou

Invités : J. Lacour, Doyen, M. Schaller, Administrateur et C. Renner, Vice-doyen, pour présenter le point 13.

**2. Annonce des divers**

Aucun divers

**3. Adoption du procès-verbal du 21 mai 2014**

La liste pour les cas de tricherie n'a pas été transmise. Le président répond par l'affirmative et explique qu'elle n'est pas encore faite et qu'elle sera transmise lors de la prochaine séance

**4. Communications du Président**

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants du corps étudiants. Les nouveaux membres se présentent.

Le Président s'assure que tout le monde ait pris connaissance des dates des prochaines séances. Si cela n'est pas le cas, il faudra contacter le Président ou le secrétariat du Décanat.

**5. Communications du Doyen**

- Le nombre d'étudiants en Faculté des sciences a, selon les statistiques (à confirmer par la version définitive), augmenté jusqu'à 2600 étudiants, ce qui fait que nous sommes formellement la 1ère faculté sur ce point spécifique.
- Le Prof. Gisin a reçu le Prix Marcel Benoist, une cérémonie en son honneur aura lieu le 29 octobre 2014 à Uni-Dufour. Il invite les membres du Conseil à y assister.
- Finances : dans la presse ce week-end, chacun a pu lire la proposition du Conseil d'Etat : une coupure de 3 millions pour les services de l'Etat (1%).

**6. Précisions sur le rôle des représentants des 3 corps et des membres du bureau**

Le Président rappelle que la participation des membres aux séances du Conseil et du Bureau est requise.

Le fait que certains membres ne soient pas présents peuvent engendrer des incompréhensions, par exemple, lors de la votation de cet été sur les modifications du RO de la Faculté.

Le Président remercie les membres de participer plus assidûment.

**7. Précisions sur le Règlement d'organisation de la Faculté**

Le Président ouvre la discussion sur ce point et propose aux personnes qui avaient émis des remarques lors du vote électronique de cet été de bien vouloir les poser afin que le Doyen puisse y répondre.

Mme Citi explique qu'elle avait relevé que le RO n'était pas en accord avec la proposition d'une vice-doyenne associée. Au mois de mai on n'avait pas vu que toute modification du RO (nécessaire avant la nomination de Mme Galliot au poste de vice-doyenne associée, dans la dernière séance 2013-2014) demande la mise en place d'un groupe de travail chargé de corriger et de proposer des modifications du RO. Il y a eu une mauvaise

communication sur le fait que le Conseil ne propose pas les corrections au groupe de travail, mais bien le contraire.

Le Président explique que le vote qui a eu lieu lors de la dernière séance, sur le fait de nommer Mme Galliot vice-doyenne associée, était sous réserve de la modification du RO. Le Rectorat avait d'ailleurs validé ce processus. Il y a eu une incompréhension, car plusieurs personnes pensaient devoir voter, par voie électronique, sur les modifications d'un règlement sans en avoir discuté auparavant. Il ne souhaite plus que cela se reproduise et demande au Doyen de s'assurer que les points soient traités assez en avance pour que les membres ne se sentent pas obligés de voter.

Le Prof. Rudaz rappelle que ce qui avait été soulevé, c'était d'ouvrir le poste de vice-doyen aux professeurs associés et que cela se répercute dans les RO des sections dans un souci de cohérence.

Le Prof. Williams, membre du groupe de travail chargé de modifier le RO de la Faculté, a pris note de 2 points : le statuts des professeurs associés et le changement de nom d'un département à la Section de physique. Il en discutera lors d'une prochaine séance du groupe de travail. De manière générale et en fonction des discussions lors des séances du Conseil, il note les points soulevés pour en discuter plus tard.

Le Doyen précise que c'est une volonté de la Faculté de ne pas ouvrir le poste de vice-doyen aux professeurs assistants, car cela ne serait pas en cohérence avec leurs tâches, malgré le fait que le règlement de l'Université le prévoit. Le Doyen précise que les Statuts de l'Université vont être réétudiés prochainement.

Il est également relevé qu'il y a une incohérence, car la Faculté donne des fonctions aux professeurs associés, mais qu'ils n'ont pas le droit de vote, par exemple au Collège des professeurs. Le Prof. Williams explique qu'à la Faculté de médecine, les votes des professeurs associés sont comptabilisés séparément. Il prend note de ce point et en discutera avec le groupe de travail.

#### **8. Proposition de modification du règlement d'études du Certificat complémentaire en géomatique**

Le Président présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la modification est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non, 3 abstentions).

#### **9. Proposition de modification du règlement d'études du Master en sciences de l'environnement**

Le Président présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la modification est acceptée à l'unanimité (19 oui, 0 non, 1 abstention).

#### **10. Annonce d'un siège vacant dans le corps étudiants et désignation d'un membre étudiants au sein du Bureau**

Le Président annonce qu'il y a un siège vacant dans le corps étudiant ainsi que dans le Bureau.

Il est proposé que M. Leonard Truscello, étudiant en bachelor, repourvoie le siège vacant.

Il est proposé que M. Bastien Desplands repourvoie le siège vacant au sein du Bureau. Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (20 oui, 0 non).

#### **11. Désignation d'un représentant étudiant pour l'Instance de site Uni-Arve**

Le Président explique que le représentant étudiant au sein de l'Instance de site Uni-Arve ne peut plus y assister et que les membres étudiants doivent désigner un remplaçant. Le Président se porte volontaire.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (16 oui, 0 non, 1 abstention).

#### **12. Désignation d'un représentant étudiant pour la Commission de planification et la Commission des 1ers renouvellements de mandat**

Le Doyen explique le rôle de ces 2 commissions et le rôle de l'étudiant.

Une discussion s'engage.

Le Président propose aux membres étudiants de lui faire parvenir une proposition par mail d'ici 10 jours.

### **13. Proposition de modification du règlement d'organisation de la Section de physique**

Le Vice-doyen Renner présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la modification est acceptée à l'unanimité (20 oui, 0 non).

### **14. Divers**

Le Président explique que le Prof. Vauthey, Président de la Section de chimie, lui a proposé d'assister à la Commission de l'enseignement de la Section, ce qu'il a accepté.

Le Doyen annonce l'ouverture prochaine du Bioscope et qu'un Mathscope sera bientôt créé.

Le Prof. Williams annonce que le colloque Wright se tiendra à partir du 10 novembre 2014. Le Doyen ajoute que ce colloque se tient en même temps que la Cérémonie en l'honneur des diplômés qui aura lieu le 13 novembre et que victime de notre succès, cette année, la Cérémonie aura lieu au Théâtre du Léman.

### **15. Conclusion**

### **16. Apéritif**

**Prochaine séance : 16 décembre 2014**

Axel Castillo, Président